



QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
M.R.C. DE L'ISLET

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2025
et du
Programme triennal d'immobilisation 2025, 2026 et 2027

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la
soussignée Lucie Roger, directrice générale

QUE :

Le budget de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard, pour l'exercice financier 2025 et le programme triennal d'immobilisation pour les années 2025, 2026 et 2027 seront soumis pour adoption lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu :

LUNDI, LE 25 NOVEMBRE 2024 À 19H00
À L'ÉDIFICE MUNICIPAL AU 282 RUE PRINCIPALE,
SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD

Les délibérations de conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisation.

DONNÉ À ST-CYRILLE-DE-LESSARD, ce 18^{ème} jour du mois de novembre 2024.

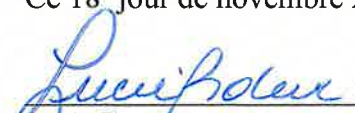


Lucie Roger
Directrice générale, greffière & trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Lucie Roger, certifie que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau de poste, Édifice municipal, le tout conformément à la loi.

En foi de quoi, je donne ce certificat
Ce 18^e jour de novembre 2024



Lucie Roger
Directrice générale, greffière & trésorière